


# FINANCES PUBLIQUES

---

 Niveau d'étude  
BAC +3

 ECTS  
3 crédits

 Composante  
EDS - Institut  
d'administration  
économique  
et sociale  
(IAES)

 Volume  
horaire  
19,5h

 Période de  
l'année  
Automne

## plugin.odf:CONTENT\_PROGRAM\_TAB01\_TITLE

### Description

**Finances publiques : présentation du cours de L3 AES**

**Frédérique Nortier-Ribordy, 2023-2024 S1**

Le cours de **finances publiques** vise à comprendre et expliquer les enjeux relatifs à l'intervention des administrations publiques (État, collectivités locales, organismes de sécurité sociale) dans la vie économique, sociale et politique du pays. Les finances publiques constituent ainsi un vaste champ, au carrefour de plusieurs disciplines :

- \* l'économie puisque l'intervention des pouvoirs publics modifie l'allocation des ressources et pose des questions en termes d'efficacité ou encore de taxation optimale et d'incitations ;
- \* le droit puisque les finances publiques sont aussi définies dans un cadre institutionnel précis qui permet la levée des impôts et légitime les dépenses publiques ;
- \* les sciences politiques puisque les finances publiques sont au cœur de l'action politique ;
- \* la sociologie puisque les finances publiques contribuent à modeler les rapports entre les différents groupes sociaux.

Ce cours introductif s'adresse ainsi aux étudiants intéressés par ces différentes dimensions et/ou qui envisagent de passer des concours de la fonction publique. Sans prétendre traiter de toutes les facettes des finances publiques, il sera structuré en 6 parties. La première partie, introductive, sera consacrée à présenter le rôle de l'État dans l'économie, à donner quelques notions d'histoire et des ordres de grandeur. La deuxième partie sera plus spécifiquement tournée vers la construction du budget de l'État, son cadre institutionnel et l'élaboration et le vote des lois de finances. Cette partie s'appuiera sur l'exemple des lois financières qui feront l'actualité (Loi de programmation des finances publiques pour 2023-2027 et Loi de finances pour 2024,

soumises au Parlement à l'automne 2023). La troisième partie retracera l'évolution des dépenses publiques et les déterminants de cette évolution. Seront ensuite décrits les différents prélèvements obligatoires existants dans une quatrième partie. Enfin, les deux dernières parties devraient permettre de mieux saisir les grands enjeux économiques liés aux finances publiques à travers l'étude de la dynamique de la dette publique et l'approche économique de la fiscalité. Cette dernière partie sera déclinée sur des exemples concrets (imposition des revenus d'activité, TVA, impôt sur les sociétés, etc.).

À la fin du cours, les étudiants devraient être capables de :

- \* Restituer les principaux ordres de grandeur des dépenses publiques et des prélèvements obligatoires
- \* Présenter les grands traits du budget des administrations publiques et les principaux points de la procédure budgétaire (les lois de finances)
- \* Connaître les principaux enjeux d'actualité des finances publiques
- \* Expliquer les principaux mécanismes économiques concernant
  - \* La soutenabilité des finances publiques (dette)
  - \* Les effets économiques de la fiscalité (incidence, distorsion, macro)
  - \* Les enjeux liés à la redistribution